

facile pourvu que vous-mêmes vous cultiviez l'esprit d'oraison et de piété et que vous pratiquiez l'obéissance parfaite. Vous obéirez au Pape et à Jésus-Christ lui-même en obéissant au Ministre Général, que je serai prêt à recevoir toutes les fois que les affaires le demanderont ou qu'il le désirera. Je m'aperçois qu'il y a ici le Père Postulateur : qu'il sache que je tiens à le voir et à lui parler. Qu'il vienne souvent m'entretenir des causes des Saints et de la marche qu'elles suivent.

En vous remerciant de nouveau de vos hommages de vénération et des vœux de l'Ordre je vous accorde à tous ainsi qu'à vos familles la bénédiction apostolique. En ces temps rendus si malheureux par la guerre, quelques-uns des vôtres courent peut-être de nombreux dangers : puisse ma bénédiction leur venir en aide. Je bénis enfin à votre intention tous ceux pour lesquels vous désirez en ce moment la bénédiction."

Après que le Souverain Pontife eut donné sa bénédiction, notre Père Général, agenouillé aux pieds du trône pontifical, prononça la promesse d'obéissance au Pape, que la Règle lui impose.

"Et moi, dit-il, je promets à Votre Sainteté obéissance et révérence, comme l'a promis notre Père Saint François et comme il a voulu que ses successeurs la promettent."

Benoit XV bénit encore une fois le Père Général et les religieux du couvent généralice, et se retira dans ses appartements privés.

Les paroles si bienveillantes du Vicaire de Jésus-Christ pour les enfants de Saint François, provoqueront, nous en sommes sûrs, dans tout l'Ordre une grande joie et de grandes espérances. Puisse nous nous montrer dignes de cette souveraine bienveillance par notre esprit vraiment religieux et franciscain et par notre attachement inébranlable à la Chaire de Pierre !

---

Je ne connais plus d'autre joie maintenant, que celle que je trouve dans le Cœur de Jésus.

*Sainte Angèle de Foligno.*